• Texte 1 - Aristote, Les Politiques, Livre I, chapitre 2

Naturalité et antériorité de la cité

Voilà pourquoi **toute cité est naturelle** puisque les premières communautés le sont aussi. Car elle est leur fin, **et la nature de chaque chose est précisément sa fin** : ce que chaque chose, en effet, est une fois que sa genése est complètement achevée, c'est cela que nous disons être la nature de cette chose, par exemple la nature d'un humain, d'un cheval, d'une famille. De plus, le ce en vue de quoi, c'est-à-dire la fin, [1253a] c'est le meilleur, et se suffire à soi-même est à la fois une fin et quelque chose d'excellent.

Il est manifeste, à partir de cela, que **la cité fait partie des choses naturelles**, et que **l'être humain est par nature un animal politique**, et que celui qui est hors cité, naturellement et non pas par hasard, est soit un être dégradé, soit un être surhumain, et il est comme celui [5] qui est injurié en ces termes par Homère :

"sans lignage, sans loi, sans foyer"

Car un tel individu est du même coup naturellement passionné de guerre, étant comme un pion isolé dans un jeu.

Spécificité de la socialité de l'homme : l'usage du langage pour exercer la justice

Que l'être humain soit un animal politique plutôt que n'importe quelle abeille et que n'importe quel animal grégaire, c'est évident. Car, comme nous le disons, la nature ne fait rien en vain ; or [10] seul parmi les animaux l'être humain a un langage. Certes la voix est le signe du douloureux et de l'agréable, aussi la rencontre-t-on chez les animaux ; leur nature, en effet, est parvenue jusqu'au point d'éprouver la sensation du douloureux et de l'agréable et de se les signifier mutuellement. Mais le langage existe en vue de manifester l'avantageux et [15] le nuisible, et par suite aussi le juste et l'injuste. Il y a en effet une chose propre aux humains par rapport aux animaux : le fait que seuls ils aient la perception du bien, du mal, du juste, de l'injuste et des autres notions de ce genre. Or avoir de telles notions en commun, c'est ce qui fait une famille et une cité.

La cité est aux familles et aux citoyens ce que le corps est à ses membres

De plus, la cité est par nature antérieure à la famille et à chaque individu. [20] Le tout, en effet, est nécessairement antérieur à la partie, car une fois que le corps entier a péri, il n'y a plus ni pied ni main, sinon par homonymie, comme quand on parle d'une main de pierre, telle sera, en effet, la main une fois morte; mais toutes les choses se définissent par leur fonction et leur capacité, de sorte que quand elles ne les ont plus, il ne faut pas dire qu'elles sont les mêmes, mais qu'elles ont même nom. [25] Que donc la cité soit à la fois naturelle et antérieure à chacun de ses membres, c'est clair. S'il est vrai, en effet, que chacun pris séparément n'est pas autosuffisant, il sera dans la même situation que les autres parties vis-à-vis du tout, alors que celui qui n'est pas capable d'appartenir à une communauté ou qui n'en a pas besoin parce qu'il se suffit à lui-même n'est en rien une partie d'une cité, si bien que c'est soit une bête soit un dieu.